

Devoir surveillé – Paysages : mers, montagnes, fleuves et faune du monde anglophone

Le vocabulaire des paysages, the devant les noms de lieux, décrire un paysage avec there is / there are et dire où l'on veut aller ; les grands sites et la faune du monde anglophone (A1)

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Anglais 6^e

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Vocabulaire des paysages ★★

(4 pts)

Traduis en anglais, avec a ou an.

- | | |
|-------------|--------------|
| a) un lac | c) un pré |
| b) un océan | d) une plage |

Exercice 2 – The ou pas d'article ? ★★

(4 pts)

Recopie avec the si nécessaire.

- | | |
|-----------------------|-------------------|
| a) ____ Pacific | c) ____ Sahara |
| b) ____ Mount Ruapehu | d) ____ Ben Nevis |

Exercice 3 – Décris le paysage ★★

(4 pts)

Complète avec There is ou There are, puis traduis l'adjectif entre parenthèses.

- a) ____ a ____ (profonde) valley.
- b) ____ ____ (sauvages) flowers in the field.
- c) ____ an island with ____ (hautes) cliffs.
- d) ____ two ____ (calmes) beaches.

Exercice 4 – Les grands sites du monde anglophone ★★★

(4 pts)

Réponds en anglais par une phrase complète.

- a) In which country is Table Mountain?
- b) What made the Grand Canyon?
- c) Where are the Cliffs of Moher?
- d) Which animals can you see in Amboseli?

Exercice 5 – Traduis en anglais ★★★

(4 pts)

Traduis chaque phrase en anglais.

- a) Il y a des montagnes et des lacs en Écosse.
- b) J'aimerais aller en Nouvelle-Zélande.
- c) Le paysage est vaste et coloré.
- d) On peut voir des rhinocéros noirs au Kenya.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).